

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2024 – TEMP 124

Demande présentée le : 07 octobre 2024
Par : MANUDEM IDF 78
sis : 47 avenue Georges Politzer à TRAPPES (78190)
Au bénéfice de : Banque Postale
Adresse : 8 avenue de la Gare à JUZIERS (78820)
Surface occupée : un poids lourd (13 mètres)

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

ARRETE

Article 1 : La société MANUDEM IDF 78 est autorisée à occuper le domaine public routier avec un poids lourd 8 avenue de la Gare à JUZIERS (78) sur la place réservée aux convoyeurs de fonds :

le mardi 29 octobre 2024 entre 09 et 16 heures 00

Article 2 : Ces travaux de remplacement du distributeur automatique de billets nécessiteront :

- Interdiction de stationnement à proximité du 8 avenue de la Gare à JUZIERS signalisation à la charge du demandeur ;
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.

Article 3. L'entreprise MANUDEM IDF 78 est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 11 octobre 2024

Le maire, Ketty VARIN

